

Les services

Commune de Coësmes

L'équipe des personnels communaux est en charge :

- des aspects administratifs (accueil du public, état civil, comptabilité, appels d'offres, ...),
- des aspects techniques (voirie, entretien des bâtiments, espaces verts, ...),
- de l'accompagnement des enfants scolarisés (ATSEM, cantine, garderie)
- et bien sûr de l'entretien de l'ensemble des bâtiments (ménage, ...)

Pour signaler un problème sur un équipement public, vous pouvez bien sûr appeler la mairie.
Tel : 02 99 47 72 04

Vous pouvez aussi envoyer un mail aux adresses suivante :

mairie [dot] coesmes [coesmes] [dot] bzh pour l'administration générale

cantine [coesmes] [dot] bzh pour la cantine et la garderie

urbanisme [coesmes] [dot] bzh pour l'urbanisme et la voirie

accueil1 [coesmes] [dot] bzh pour l'état civil

accueil2 [coesmes] [dot] bzh pour le cimetière, la communication et les logements